

Formulaire de demande⁽¹⁾ ou de renouvellement⁽¹⁾ de Licence 2026

Club affilié à la Fédération Française de Voile

Conformément à l'article 1 du règlement intérieur :

« Tous les membres actifs du club doivent obligatoirement savoir nager »

www.snbm.fr

Nom :

Prénom :

Sexe :

Nom de naissance : Né(e) le : à :

Adresse : N° : Rue :

Code postal : Ville :

Téléphone personnel obligatoire: Téléphone professionnel. :

Courriel obligatoire :

Accord permettant à la FFV d'utiliser cette adresse : Oui⁽¹⁾

Sportif corporatif : Oui⁽¹⁾ - Non⁽¹⁾ Si oui, nom de l'entreprise :

Je soussigné (e) responsable de l'enfant désigné ci-dessus :

- L'autorise à participer aux activités de la SNBM
- Autorise le ou les responsable (s) de la SNBM à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement, hospitalisation) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.
- N° de sécurité sociale obligatoire :
- Autorise la SNBM à utiliser l'image du licencié à des fins de promotionnelles (Site internet, Facebook, plaquette, etc...).

Pièces obligatoires à fournir pour la pratique de la voile pour mineur (y compris exclusivement loisir)

- Un questionnaire de santé pour mineur.
- Certificat de natation ou d'aisance aquatique sauf si renouvellement.

Le : ... / ... / 2026 Signature (du responsable légal pour mineur)

(1) Rayer la mention inutile

Cotisations 2026

(votées lors de l'AG du 2025)

www.snbm.fr

Adulte (licence + cotisation): **160 €**

Jeune (- de 18 ans) (licence + cotisation) : **80 €**

Passeport Voile Adulte (licence + cotisation) : **100€**

Passeport Voile Jeune (- de 18 ans) (licence + cotisation) : **60€**

Réduction « Chômeur » et « Étudiant 18-25 » non cumulable avec la réduction famille **20 €**

Réduction « Famille » : A partir de la 3ème personne, seul le prix de la licence de l'adhésion la moins élevée est à régler.

Prix de la licence et passeport facturé par la FFV:

- Licence Adulte : **72€**
- Licence Jeune : **33€**
- Passeport : **14,5€**

Prix de la licence facturée par la FFSA:

- Licence Adulte : **35,85 €**
- Licence Jeune : **30,85 €**

Encouragement à la licence pour cotisation « Jeune » prise en 2025:

- Financé par Mairie de Guénange: réduction jeune Guénangeois(e): **15 €**

Licence « PRIMO FFV » émise entre le 1^{er} sept. 2026 et le 31 déc. 2025. L'adhésion (licence + cotisation) est à régler pour l'année 2026. Elle est valable pour l'année calendaire 2027.

L'utilisation du club sans navigation est soumise à une cotisation « Membre non licencié ».

L'utilisation du club pour navigation mais avec licence émise dans un autre club est soumise à une cotisation « Membre non licencié ».

Cotisation « Membre non licencié » **90 €**

Cotisation « Membre non licencié » jeune <18ans **50 €**

Pour le Comité de la SNBM

